Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260210-B_2026_007-DE

Bureau Communautaire du 5 février 2026 Délibération n°B_2026_007

L'an deux mille vingt six, le cinq février à 16 heures 30 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 30 janvier 2026, s'est réuni à OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 30 janvier 2026

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (7) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GENOUEL Fabrice, GUIHARD Jean-François

Absents ayant donné pouvoir (1) :
DE CHABANNES Alain donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (6) :
LELIEVRE Pierrick, HERRY Marie-Hélène, YHUEL Yann, GICQUELLO Bruno, GUE Thierry, HURTEBIZE Didier

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle STRICOT

Objet : - Tourisme - Tarifs du Prieuré Saint Etienne

Monsieur le vice-président propose aux membres du bureau les tarifs des animations proposées au Prieuré Saint-Etienne :

<table>
<tr><th colspan="3">Prieuré Saint-Etienne</th></tr>
<tr><td>Journées nationales (exemples : Journées du patrimoine de pays et des moulins, JEP, etc.)</td><td>Gratuit</td><td rowspan="5">Réduit :
• Groupes au-delà de 20 personnes,
• enfants de 6 à 12 ans,
• familles nombreuses,
• étudiants,
• demandeurs d'emploi,
• personnes en situation de handicap
• CNAS
sur présentation justificatif</td></tr>
<tr><td>Ateliers du Prieuré (exemples : atelier enluminure, gargouille etc.)</td><td>Tarif plein : 5 €
Tarif réduit : 3 €</td></tr>
<tr><td>Visite guidée</td><td>Tarif plein : 3 €</td></tr>
<tr><td>Les concerts au Prieuré</td><td>Tarif plein : 8 €
Tarif réduit : 5 €
Gratuit – 6 ans</td></tr>
<tr><td>Forfait journée Prieuré</td><td>Tarif plein : 20 €
Tarif réduit : 15 €
Gratuit – 6 ans</td></tr>
</table>

Moyens de payements acceptés : espèces, chèques, carte bleue, ANCV, pass culture

Le vice-président propose la mise en place d'opérations promotionnelles type tombola, tirage au sort, etc..., permettant de remporter des lots valorisant l'offre touristique et culturelle du territoire.

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- LA VALIDATION des tarifs des animations au Prieuré
- L'AUTORISATION d'engager des opérations promotionnelles,

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260210-B_2026_007-DE

- **L'AUTORISATION** du Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente.

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

